

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 14 MAI 2024

PRESENTS : M. Rémi AURION, Maire, Mme Karine SADOR, M. Benjamin MOUTET, Mme Francine KHEMDOUDI, Adjoints, M. Alain BETANT, Mme Ghislaine PERROUD, M. Sylvain RABUT, Mme Séverine LAFARGE, M. Sébastien GRANDJEAN, M. Maxime TRONCY, Mme Mathilde BONNEAU, M. Robert ARNAUD-COFFIN, M. Guy MONNET

Excusés : Mme Amélie RATIGNIER (pouvoir à Benjamin MOUTET), M. Michel MORIN (pouvoir à Mme Francine KHEMDOUDI),

Secrétaire de séance : Mme Francine KHEMDOUDI

Monsieur le Maire soumet au Conseil l'ajout des points suivants à l'ordre du jour : Demande de garantie d'emprunts d'Alliade, délibération pour demande de subvention des amendes de police.



1- Approbation du compte rendu précédent :

Le compte rendu de la séance du 9 Avril 2024 est soumis à l'avis des présents.

M. Maxime TRONCY, absent lors de la dernière séance, souhaite intégrer la commission « aménagement entrée de village » ainsi que la commission pour le choix du nouveau gérant du bar.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Aménagement entrée de village :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de la dernière séance une commission s'est constituée : M. Rémi AURION, Mme Karine SADOR, Mme Francine KHEMDOUDI, Mme Ghislaine PERROUD, Mme Mathilde BONNEAU, M. Michel MORIN, M. Sébastien GRANDJEAN, M. Guy MONNET et M. Maxime TRONCY.

Une rencontre a eu lieu le 4 Avril avec le CAUE (Conseil Architectural d'Urbanisme et d'Environnement) et l'agence Technique Départementale du Rhône.

Le CAUE propose d'organiser une réunion d'information courant juin, avec la commission et des acteurs impliqués dans la vie de la commune.

Dans le cadre de ce projet, sur les conseils de l'Agence Technique Départemental, des contacts ont été pris avec le SYDER, Orange, EDF pour évoquer l'enfouissement des réseaux.

Mme Mathilde BONNEAU a demandé s'il était possible de consulter les rapports de ces interventions. Il lui a été répondu que pour l'instant il n'y avait pas de rapport mais que nous étions en attente de la note d'opportunité avant fin juillet.

3- Information devis :

M. le Maire informe l'assemblée que différents devis ont été signés, du fait de l'urgence des travaux :

- SARL CRETIN :

Fuite d'eau sur le réseau de chauffage du bâtiment Mairie-Ecole Bibliothèque. Reprise de la tuyauterie pour un montant de 3 021,52 € TTC

- LOGICS :

- Changement du serveur de la mairie (devenu obsolète) : 9 564 € TTC
- Sauvegarde externalisée des données devenus indispensables pour des raisons de sécurité : 685 € + 45 € / mois

M. Guy MONNET demande le temps de restitution des données en cas de piratage. La question sera posée au prestataire.

- Motoculture Beaujolaise :

L'achat d'un outil multi-fonctions : réciprocatrice (outil de jardinage et d'entretien des espaces verts, adapté au débroussaillage au pied des arbres, le long des trottoirs ou des allées dans les jardins ou les espaces publics) taille haie tête orientable ainsi que balai brosse pour un montant de 2 541,34 € TTC

4- Garantie d'emprunt Alliade :

Alliade, bailleur social sur Cogny, demande si la commune souhaite se porter garant de l'emprunt qu'elle doit faire à la banque des territoires.

Ce dispositif leur permettrait d'obtenir l'emprunt à un taux préférentiel. De plus, cette action est particulièrement vertueuse car elle favorise la construction et le développement de logements sociaux.

D'ailleurs la commune s'est déjà engagée dans cette garantie pour les opérations antérieures sans conséquences pour la commune.

Le conseil municipal, accepte de se porter garant.

5- Amendes de Police (délibération n°2024-9) :

Le Conseil Départemental du Rhône a en charge la répartition du produit des amendes de police. Les communes de moins de 10 000 habitants sont éligibles pour des opérations pour les transports en commune et pour la circulation routière. Un dossier sera déposé sur le site internet du Département.

6- Rapports des commissions communales :

- **Finances** : pour la prochaine réunion, Mme Karine SADOR fera un bilan concernant l'abonnement du tennis ainsi que les services périscolaires.

- **Ressources humaines :**

Elle s'est réuni le 28 Mars.

3 agents prétendent à un changement de grade.

Renouvellement du contrat d'un agent technique pour 2 ans.

Evolution d'un poste de rédacteur vers un poste d'attaché : cette question est à l'étude et dans l'attente d'informations

Les formations : plusieurs agents ont exprimé des souhaits. L'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône en propose certaines.

La visite d'inspection de la sécurité et des conditions de travail aura lieu le 25 juin.

Concernant les emplois d'été, pour palier au remplacement des 2 agents techniques. Une personne viendra en juillet et une autre en août.

- **Marché des artistes :** M. Alain BETANT, organisateur, nous informe des points suivants :

- Il aura lieu le Dimanche 26 Mai 2024 de 10h00 à 18h00

- Il réunira 42 exposants par rapport à la première année où il y en avait 30 donc en forte augmentation

- Publicité : article dans le Progrès, des panneaux au bord des routes sont déjà en place

- La buvette sera tenue par le Sou des Ecoles, l'Épicerie proposera de la restauration

- Balisage de la zone : la Place Thomas Descôte, le parking de la Place du 8 Mai 1945 seront interdit à la circulation et aux stationnements ainsi que la portion de route le long de la place du 8 Mai 1945.

- **Communication :** la prochaine réunion pour le Fil Infos aura lieu le 11 juin à 18h30

7 - Informations diverses :

7-1 : location gérance bar : une annonce paraîtra dans les prochains jours dans le Progrès pour un appel à candidature

7-2- : Démarche performancielle : 94 % des travaux ont été réalisés. Des armoires restent à changer pour pouvoir programmer l'éclairage

7-3 : Commission liste électorale : Rappel : réunion vendredi 17 Mai à 15h30

7-4 : Elections Européennes : le planning de tenue du bureau de vote a été établi pour le dimanche 9 juin de 8h00 à 18h00

7-5 : Orage du 1^{er} Mai : Une partie de la commune a été touché par ce violent orage. Une partie d'un mur d'une propriété est tombé « Route de Celibety ». « Route de Régnny » des tuiles qui avaient été mises par un particulier pour stabiliser le chemin ont été entraînées par les fortes pluies sur la route, occasionnant le bouchage des grilles d'évacuation des eaux pluviales, jusqu'au lotissement « Les Jardins de la Balme », ce qui aurait pu occasionner des dégâts encore plus importants. Des caves ont été inondées, des cailloux transportés sur plusieurs routes. Les pompiers sont intervenus pour 2 caves inondées dans le Bourg et au Creux.

M. ARNAUD-COFFIN soulève que la route du Morgon est encore plus en mauvais état. M. la Maire fait savoir que le responsable voirie de l'agglomération de Villefranche est passé sur les voies communales ces jours pour constater l'état des routes

7-6 : Marché aux Fleurs : il a eu lieu le 1^{er} Mai à la salle des fêtes et a connu un grand succès et obtenu son meilleur bilan depuis 2007

7-7 : Le mois olympique : Dans ce cadre-là, l'Agglomération a sollicité la participation de notre commune. L'association Gym'A'Cogny a été sollicité et accepte d'ouvrir son cours au public courant juin de 19h00 à 21h00. Une proposition de date est faite à l'Agglomération.

7-8 : Pompiers : Les pompiers du GRIMP, dont un pompier est habitant de la commune, a demandé de pouvoir faire une manœuvre sur l'église de Cogny. Monsieur le Maire donne son accord.

8 - Questions diverses :

8-1 : M. Guy MONNET demande où en sont les travaux « Route de Chazier » afin de la réouvrir à la circulation. La nouvelle personne en charge de la voirie à l'Agglomération est passée voir cette route et qu'elle solution serait envisagée.

8-2 : Mme Ghislaine PERROUD apprécie la nouvelle plateforme à Corsel. Malgré tous les poubelles sont très visibles en venant du Duchamp. Il est difficile de cacher les conteneurs poubelle sans gêner le travail des rippeurs. Il serait peut-être envisageable de planter quelques arbustes. A voir suivant les possibilités.

8-3 : A la suite du repas de la chasse, M. Robert ARNAUD-COFFIN a été interpellé par le fait qu'il n'y avait pas de lumières extérieurs à la salle des fêtes. Monsieur le Maire explique que pour l'instant le fonctionnement est manuel jusqu'à l'intervention du SYDER qui est prévue fin mai.

M. Robert ARNAUD-COFFIN rappelle que Melle TATIN est décédée en 2012, et fait remarquer que le don de sa maison à la commune n'a pas été exploité et dit que « on se fout des bienfaiteurs de la commune ».

Monsieur le Maire répond au Conseiller que le rez de chaussé sert de local pour du matériel de la commune et qu'il y a toujours une réflexion sur l'utilisation entière du bâtiment.

M. Robert ARNAUD-COFFIN dit ensuite que lors de la Toussaint, il s'est retrouvé en présence d'une personne de l'AGIVR Beaujolais Val de Saône Handicap, fleurissant la tombe d'un habitant de Cogny ayant fait don de sa maison à son décès.

Monsieur le Maire répond que les tombes de Melle DUCROT et TATIN, ayant fait chacune, de la commune leurs héritières sont fleuries tous les ans à la Toussaint, ainsi que deux tombes de soldats Morts pour la France.

M. Robert ARNAUD-COFFIN a dit qu'il s'en réjouissait.

La séance est levée à 21h30

PROCHAINE REUNION :

MARDI 18 JUIIN A 19H30, MARDI 23 JUILLET A 19H30, MARDI 10 SEPTEMBRE A 19H30

